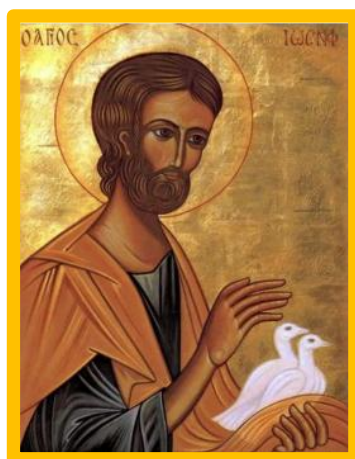


COMPTE-RENDU DE REUNION CONSEIL ECONOMIQUE DU 11 JUIN 2025

Etaients présents :

- Père Christophe (xphe17220@gmail.com)
- Liliane Gomet (liligom95@gmail.com)
- Martial De Villelume (m.villelume@gmail.com)
- Michel Salmon (mickben2@orange.fr)
- Pierre-Emmanuel Hüe (pierre-emmanuel.hue@wanadoo.fr)

Avant le début de la réunion, le Père Christophe a proposé de prier Saint-Joseph



Lors de cette réunion, ont été évoqués les points suivants :

FINANCIER

1. Une présentation du résultat a été faite par Martial :

- ❖ **2024 = excédent de 5 344,92 €** (charges annuelles = 37 000 € / produits = 42 000 €)
contre 13 715 € en 2023

Rappel : les charges correspondent entre autres aux indemnités du Père Christophe, salaires, consommation d'énergie, eau, abonnement téléphone et internet, location et maintenance photocopieur, contributions versées au diocèse, achat de fournitures pour le culte et cierges de dévotion....

En recettes : quêtes des dimanches et jours de fêtes (partie qui nous reste), mais également les quêtes mariages, baptêmes obsèques, les offrandes de messes et pour les cierges de dévotion.

2. Un rappel a ensuite été fait concernant les fonds disponibles sur les différents comptes, au 11 juin 2025 :

- ✓ **Compte paroisses : solde créditeur de 40 000 €** soit + 2000 € par rapport à 2023
- ✓ **Compte diocèse : 70 447 €**

3. Martial a évoqué l'idée de virer la somme de 20 000 € sur le compte de l'évêché afin de les faire fructifier (3% par an ???). Il est précisé que les sommes placées peuvent être à tout moment récupérées
4. Le montant du denier du culte diminue alors les dons pour la paroisse augmentent grâce à la dynamique instaurée par le Père Christophe.

TRAVAUX

La maison paroissiale nécessite un certain nombre de travaux :

- isolation par l'intérieur
- plafond du bureau à l'étage
- changement de quelques menuiseries extérieures
- renfort mur est
- peinture
- plomberie
- électricité

Des devis doivent être demandés pour préparer ensuite un dossier, à présenter à la commission immobilière du diocèse pour essayer d'obtenir une subvention.

Une réunion doit avoir lieu avec M. Morillon qui assure le suivi des travaux pour le diocèse.

Objectif : démarrer le chantier dans les meilleurs délais

QUETE

Il a été constaté lors des quêtes que les fidèles disposent de moins en moins de monnaie.

Il a été évoqué l'idée de mettre en place un TPE avec des montants pré-programmés (1, 2, 5, 10 €...) et de faire un test sur la saison.

Afin de limiter les frais bancaires et la création d'un compte bancaire, Michel propose de prêter le TPE de l'APASSER et de reverser les fonds ensuite.

Pierre-Emmanuel doit se renseigner auprès de son oncle qui gère cela dans une paroisse de la région parisienne (fonctionnement, coût...)

PARTICIPATIONS FINANCIERES POUR EVENEMENT EXTERNES

Pour rappel, la CARA indemnise les paroisses accueillant les « Jeudis Musicaux » pour un montant de 30 € par représentation. Il est a priori difficile de faire augmenter cette participation.

Par contre, pour tout autre événement extérieur, il sera demandé une participation de 100 € pour les paroisses, clochers de Mornac, Breuillet, St-Sulpice et 50 € pour celle de St-Augustin compte-tenu de sa capacité limitée.

PERSONNEL

A été évoqué également, le fait que la personne s'occupant du ménage allait être en retraite en février 2026. Il faudra donc anticiper un futur recrutement. Sujet à traiter dans le courant de l'automne prochain.

VENUE D'UN PRÊTRE BURKINABE POUR LA PERIODE ESTIVALE

Un prêtre vient une partie de l'été et sera loger à la maison paroissiale de St-Sulpice. Une convention doit lui être envoyée par le diocèse.

Pour rappel :

- ❖ Il doit lui être rétribué les honoraires à hauteur de 18 €/jour sur 25 jours soit 450 €
- ❖ Le voyage en provenance de Lyon ainsi que sa nourriture doit être pris en charge par la maison paroissiale

Pour info, le permis de conduire Burkinabé n'étant pas reconnu en France, le prêtre devra se déplacer entre autres, en vélo qui sera prêté par Martial.

DIVERS

Le Père Christophe souhaiterait investir dans un parasol déporté (4*3) pour être utilisé lors de certaines manifestations au sein du jardin de la maison paroissiale et pour son propre usage également. Il faut donc se renseigner sur les produits et les prix. Chacun essaie de regarder de son côté. Date des conclusions non précisée.

La date de la prochaine réunion n'a pas encore été fixée

